

*Communiqué de presse*

## **Conclusions provisoires du dernier rapport d'expertise sur le vol AF447 : Tous les éléments contributifs doivent être pris en compte**

**Roissy CDG, le 15 janvier 2018** - Dans le cadre du procès du vol Air France 447, le SNPL vient de prendre connaissance des premières conclusions provisoires du dernier rapport d'expertise ordonné par les juges.

Dans l'attente d'une lecture et d'une analyse approfondies de ce rapport provisoire, le syndicat majoritaire des pilotes de ligne indique qu'il n'entend pas laisser s'imposer une vision simpliste où toute la responsabilité de cette tragédie serait portée par nos seuls collègues malheureusement disparus.

Car, à l'évidence, il ne faut pas réduire les causes de l'accident à un seul facteur. Dans le cas de l'AF 447, les éléments contributifs à l'accident sont à rechercher plus largement dans la conception de l'avion et la logique de ses alarmes, dans les procédures édictées par le constructeur, dans le programme d'entraînement des pilotes et dans l'attitude de l'autorité de tutelle et de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (AESA).

Contrairement à ce que le SNPL a pu lire dans certains articles, tous ces facteurs sont d'ailleurs pointés du doigt par le projet de rapport qui souligne, par exemple, combien la conception de l'alarme de décrochage a été source de confusion pour l'équipage.

Ces différents facteurs ont contribué à complexifier incroyablement la situation et à rendre l'hypothèse de la récupération du contrôle de l'appareil extrêmement hasardeuse.

Le SNPL veillera à ce que tous les différents éléments contributifs soient bien pris en compte dans le rapport définitif. Il continuera, comme il l'a toujours fait, à avoir un rôle actif dans les enquêtes d'accident en leur apportant l'expertise des premiers acteurs concernés.

La position de notre organisation ne fléchira pas : seule la considération de l'ensemble des causes d'une tragédie, sans se cantonner à un simplissime « c'est la faute des pilotes », permettra d'établir l'ensemble des responsabilités, préalable impératif à l'amélioration de la sécurité des vols.

*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :*

*Vincent Gilles, Bureau exécutif du SNPL France ALPA - 06 77 79 24 34*

*Laurent Weiser, Bureau exécutif du SNPL France ALPA - 06 76 85 77 16*

*Christophe Tharot, Président du SNPL France ALPA - 06 81 22 19 61*